N°38 • Journal trimestriel • avril / mai / juin /.../sept 2015

Edito

Les vacances

Juste avant de nourrir la foule au désert, Jésus disait à ses disciples agités : "Venez à l'écart dans un lieu désert et reposez-vous un peu".

Les grandes vacances c'est, chaque année à nouveau, un temps du désert, un temps où l'on consent à se vider de tout ce qui nous encombre et qui fait déborder nos vies, un temps où l'on a soif et faim d'une parole nouvelle pour repartir vers une vie apaisée.

Les grandes vacances c'est, chaque année à nouveau, un temps de repos pour reprendre des forces, pour se renouveler en secret, pour se retrouver en vérité.

Temps de grâce et d'attente, de paix et de repos, auquel Dieu nous invite.

En famille, entre amis, seul, souvent nous choisissons un cadre naturel de grande beauté pour ce temps de ressourcement, la montagne, la mer, une forêt verdoyante, un lieu retiré choisi pour son silence ou sa paix. Le cadre est important pour notre épanouissement. Cependant nous entendons dire que notre cadre de vie et d'épanouissement est en danger. La Terre serait menacée par la pollution qui engendre le réchauffement climatique source de dérèglement de la na-

ture toute entière.

Que faut-il faire pour sauvegarder la création que le Livre de la Genèse dit que Dieu nous a donné en héritage et ordonné la sauvegarde ? L'homme ne met-il pas en danger son existence même en détrui-

sant ce merveilleux cadre de vie ?
Ce numéro vous invite aux vacances

et à vous interroger sur quelques aspects du réchauffement climatique.

Bonnes vacances !!! Nous nous retrouverons à la rentrée !!

IP Anzala

SOMMAIRE

PAGES 3.4 PROTESTANTS AU QUOTIDIEN L'écologie PAGE 4 À 7 CHANGEMENT CLIMATIQUE la Martinique PAGE 8 CELA S'EST PASSÉ DANS LE MONDE Homage au Pasteur Philipp Potter CELA S'EST PASSÉ EN FRANCE PAGES 9 À 11 Fin de vie Aumonerie des prisons **PAGES 12 À 14** PROTESTANTS DANS LA CARAÏBE Haïti **PAGES 14, 15 TOURNEZ LES PAGES** Calcul et Morale Ce que Fanny veut PAGES 15 À16 PAROISSE DE GUADELOUPE

PAROISSE DE MARTINIQUE

PAROISSE DE GUYANE

| - | ENSÉE | | | | | |
|---|-------|---|---|---|---|--|
| Ρ | E | N | S | E | Ε | |

PAGE 17

PAGES 18,19

Ne vous faites pas des illusions sur vous même en vous contentant d'écouter la parole de Dieu ; mettez-la réellement en pratique. Jacques 1.22 Lettre de l'apôtre Jacques à des chrétiens disperséq

Ont participé à ce journal : Jean-Pierre Anzala, Dominique Calla, Annette Catayée, Fanny Darviot, Béthany Guy, Katy Legeay, Myriam Robinet, Frédéric Rognon, Photos : Liza Anzala, Mylène Filin Imprimé par nos soins.

Dans un fameux article de 1966, l'historien américain Lynn White accusait violemment la tradition judéo-chrétienne d'être responsable de la crise écologique. Il s'appuyait pour cela sur le verset 28 du premier chapitre de la Genèse, qui ordonne à l'homme de « dominer la terre ». Aux yeux de Lynn White, ce verset aurait autorisé les chrétiens à exploiter la planète sans retenue.

Les protestants, on le sait, sont attachés à la lecture de la Bible, qui nourrit leur foi et leur espérance, et oriente leurs comportements. Mais les protestants, surtout dans la tradition réformée, sont aussi soucieux de ne pas sortir un verset de son contexte pour lui faire dire toute autre chose que ce qui était l'intention première du narrateur biblique. En l'occurrence, le verset 28 se trouve situé entre le verset 27 et le verset 29...! Or, le verset 27 présente l'être humain comme « image de Dieu ». Par conséquent, dire que « dominer la terre » signifie la saccager, c'est défendre l'idée d'un dieu tyrannique, dont l'homme serait l'image... Ce n'est pas tout à fait ainsi que Dieu se révèle aux êtres humains dans l'ensemble

du texte biblique. Quant au verset 29, il donne aux hommes la même nourriture végétalienne qu'à tous les animaux: l'être humain n'a donc pas le droit, ici, de faire souffrir les autres êtres vivants; ce n'est qu'après le déluge qu'il sera autorisé à manger de la viande. Par conséquent, on ne peut comprendre « dominer la terre » dans un sens de destruction, mais dans le sens d'en être responsable, comme Dieu le manifeste en bénissant sa Création. L'homme est en quelque sorte le « lieu-tenant » de Dieu, c'est-à-dire celui qui « tient lieu » de Dieu sur terre, celui qui représente Dieu sur la planète qu'il aime.

Cette lecture se trouve corroborée par le second chapitre de la Genèse, qui raconte que Dieu a placé l'homme dans le jardin d'Eden « pour le cultiver et pour le garder » (verset 15). Le verbe traduit par « garder » désigne aussi souvent l'attitude de l'homme envers les commandements de Dieu. Et surtout, l'être humain et les animaux y sont créés de la même façon, à partir de la terre, et Dieu par son souffle en fait des « âmes vivantes » (versets 7 et 19). Il y a donc une parenté entre les hommes et tous les autres êtres vivants.

Il y a d'autres textes bibliques de Création que les deux premiers chapitres de la Genèse, et chaque fois nous y voyons la sol-

> licitude de Dieu envers toutes ses créatures, et la responsabilité qui est confiée à l'homme en tant qu'image du Créateur. Dans le Psaume 104, la Création est continuée,



FACE À L'ÉCOLOGIE

PROTESTANTS AU QUOTIDIEN

puisque Dieu envoie son souffle à chaque instant sur l'ensemble des êtres vivants. Dans les chapitres 38 à 41 du livre de Job, l'homme disparaît même totalement du spectacle de la Création : ce texte n'a rien de l'anthropocen-

trisme dont on accuse souvent la tradition judéo-chrétienne. Enfin, nombre de passages bibliques (le Déluge, le livre de Jonas, certains textes des évangiles, Romains 8...) indiquent l'étroite solidarité qui s'instaure entre l'homme et l'ensemble de la Création, dans le bien comme dans le mal, dans le péché comme dans la rédemption.

Ces quelques remarques nous autorisent à dire que ce n'est qu'au prix d'une instrumentalisation du texte biblique que certains chrétiens s'autorisent à saccager la planète,

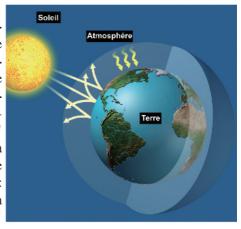
et que c'est au contraire lorsque l'homme s'est éloigné de Dieu qu'il a cru pouvoir instaurer sa tyrannie sur toutes les espèces. C'est ce qu'affirment plusieurs théologiens protestants sensibles à la responsabilité humai-

ne devant la Création: Wilfred Monod, Albert Schweitzer, Jacques Ellul, Gérard Siegwalt... Jean Calvin, déjà, qu'il serait évidemment anachronique de présenter comme un écologiste, qualifiait la nature de « théâtre de la gloire de Dieu », et exhortait les chrétiens à la contempler et à en prendre soin, en guise d'action de grâces envers notre Père céleste. Il nous a confié un cadre de vie à la fois splendide et vulnérable: nous en sommes responsables comme la vie même de nos enfants.

Frédéric Rognon

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'effet de serre est d'abord un processus naturel. Une partie des rayons du soleil tra- verse l'atmosphère et entre en contact avec la surface terrestre. Le sol va alors ren- voyer cette énergie vers l'espace sous forme de rayons infrarouges, dont 95 % seront piégés dans l'atmosphère par des gaz dits "à effet de serre" (GES), et contribueront ainsi à réchauffer la planète. Les gaz à effet de serre jouent donc le même rôle que les vitres d'une serre de jardin : ils retiennent la chaleur et la réfléchissent sur la Terre qui se réchauffe.



En 2009, les émissions de gaz à effet de serre s'élevaient à 2,8 millions de tonnes équivalent CO2 sur le territoire martiniquais.

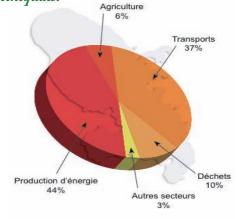
La Martinique émet des GES principalement d'origine énergétique. Grâce à ses espaces naturels dont les mangroves, la Martinique a aussi une possibilité de séquestration de CO². En 2009, cette séquestration de carbone s'élevait à $580 677 \text{ tonnes de } CO^2$.

Rapportées à la population de l'île, les émissions de GES d'origine éner- gétique s'élevaient, pour l'année 2009, à 6 teqCO² par habitant.

Le CO² est le principal gaz à effet de serre émis par habitant.

Ces émissions élevées de CO² par habitant peuvent s'expliquer par deux facteurs :

- l'utilisation majoritaire de produits pétroliers dans la production d'électricité.
- la forte part des véhicules particuliers essence, premiers émetteurs du transport routier devant les poids lourds diesel.



Emissions de GES par secteur Source: ADEME 2012



Quels impacts en Martinique?

DES CHANGEMENTS OBSERVABLES

A partir d'analyse de données historiques, Météo-France observe qu'en Martinique :

- La température moyenne a augmenté de 1.47 °C entre 1965 et 2009.
- L'activité orageuse entre 1971 et 2009 est en hausse.
- Depuis 1995, le nombre d'ouragans majeurs est en hausse sur le bassin atlantique.
- Température de surface de la mer augmente
- Le niveau de la mer entre 1993 et 2005 serait monté de 4.2 cm sur les petites Antilles.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

A partir de modèles et de scénarios du GIEC, des projections ont été récemment produites pour la Martinique ou les Antilles. Elles donnent une première vision des changements possibles du climat de Martinique à la fin du 21e siècle :

| | Température ambiante | Tempêtes & cyclones | Température de la mer | Niveau de la mer dans les Caraïbes |
|--|-------------------------|--|--------------------------|--|
| Prévisions 2100 Scénario le plus favorable | + 1,5 °C | intensification sur le bassin atlantique | + 1 °C | + 18 cm |
| Prévisions 2100 Scénario le moins bon | + 2,3 °C | intensification sur le bassin atlantique | + 3 °C | + 115 cm |

Les réponses politiques

Signature de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques afin de stabiliser les concentrations de GES dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique.

AU NIVEAU INTERNATIONAL

Protocole de Kyoto qui impose aux pays industrialisés une réduction globale d'au moins 5% de leurs émissions de GES à l'horizon 2012. Il sera ratifié par plus de 140 pays, mais pas les Etats-Unis!

AU NIVEAU EUROPEEN

2001

PROGRAMME EUROPÉEN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

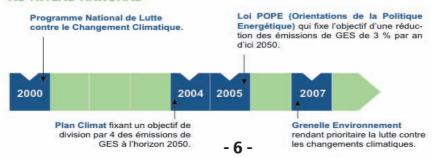
Comportant plusieurs mesures pour réduire les émissions sur son territoire dans les secteurs du transport, de l'industrie, de l'habitat, etc.

2008

PAQUET "ÉNERGIE-CLIMAT" QUI FIXE 3 OBJECTIFS POUR 2020 :

- +20% d'énergies renouvelables.
- -20% de consommation d'énergie,
- -20% d'émissions de GES.

AU NIVEAU NATIONAL



Et des gestes individuels

A NOUS D'AGIR EN PREMIER

Au quotidien, nous émettons énormément de gaz à effet de serre, sans en être réellement conscient : en consommant, gaspillant, jetant, se déplaçant de plus en plus...



A la maison Préférer la ventilation naturelle et les brasseurs d'air à la climatisation. Climatiser par zone et par période, avec un appareil performant et entretenu. Régler, en cas d'utilisation, la climatisation à 4°C en dessous de la température extérieure. S'équiper d'un chauffe-eau solaire en raccordant aussi sa machine à laver. Surveiller la consommation des appareils électriques et éviter de les laisser en veille.

LE SAVIEZ-VOUS?

La consommation d'énergie dans l'habitat ne cesse d'augmenter malgré les meilleures performances énergétiques des appareils électroménager ou de l'éclairage. Cette augmentation est due à la forte hausse de la climatisation et de la production d'eau chaude. En Martinique, si aucun effort n'était réalisé, la consommation d'énergie pour la climatisation augmenterait de plus de 400% d'ici 2020!

Source: ademe martinique

LE COE REND HOMMAGE À LA VIE ET AU TÉMOIGNAGE DU PASTEUR PHILIP POTTER

Le Conseil œcuménique des Églises (COE) a rendu un hommage

spécial au pasteur Philip Potter, troisième secrétaire général du COE, qui a exercé cette fonction de 1972 à 1984. Personnalité œcuménique de stature mondiale, connu pour avoir accompagné des Églises du monde entier dans leurs luttes pour l'unité, la justice et la paix, le pasteur Potter est mort le 31 mars, à l'âge de 93 ans, à Lubeck (Allemagne).

Né à Roseau (Dominique), dans les Antilles, le 19 août 1921, le pasteur Potter a entamé son activité œcuménique dans le mouvement estudiantin chrétien des Caraïbes. Il fut un représentant de la jeunesse aux deux premières assemblées du COE: à Amsterdam (1948) et à Evanston (1954). Il fut la première personne originaire d'un pays nouvellement indépendant à être élu secrétaire général du COE.

Entre autres réalisations particulièrement mémorables de son mandat, on citera le document de consensus théologique Baptême, Eucharistie, Ministère ainsi que la poursuite de la courageuse campagne contre l'apartheid en Afrique australe et contre d'autres formes de racisme dans le monde entier.



Philip Potter au Comité central du COE réuni à Genève (Suisse) en février 1966.

«Presque toutes les personnes que je connais qui ont une image forte ou une opinion forte sur le Conseil œcuménique des Églises l'associent à Philip Potter, a déclaré le pasteur Olav Fykse Tveit, secrétaire général du COE. D'abord en qualité de jeune délégué dans des conférences et des assemblées, puis comme membre du personnel administratif et enfin en tant que secrétaire général, Philippe a toujours su donner une image forte du Conseil. Il était toujours disposé à ouvrir des discussions, à proposer le COE comme espace ouvert pour la réflexion et l'action œcuméniques et à faire connaître ses propres positions. Philip Potter fut et restera un témoin crédible de la vision du Royaume de Dieu et de ses authentiques valeurs de "justice, paix et joie dans l'Esprit Saint" (Romains 14, 17b).»

Source : http://www.oikoumene.org/fr Version française publiée le: 01 avril 2015



COMMUNIQUÉ- 20 MARS 2015

Fin de vie : la FPF salue les avancées du projet de loi

Le projet de loi sur la fin de vie a été adopté à une large majorité le 17 mars courant. La Fédération protestante de France en prend acte. Elle salue les avancées de ce projet de loi rédigé dans un esprit aussi consensuel que possible. Il comporte en particulier des évolutions dans deux domaines, les directives anticipées et la sédation profonde et continue.

Les directives anticipées, créées par la loi Léonetti de 2005, voient leurs modalités reconsidérées. La Fédération protestante de France salue le fait que ces nouvelles dispositions renforcent encore les droits des patients et le rôle de leurs personnes de confiance. Elle estime qu'avec la généralisation, l'officialisation et le respect des directives anticipées par le corps médical, cette législation fait droit au pluralisme des croyances et des convictions.

La sédation profonde et continue permise par cette loi concerne exclusivement des patients atteints d'affections incurables et en situation de grandes souffrances. Elle se distingue de la sédation palliative, temporaire et réversible par définition, par son intention de permettre à la personne en fin de vie de "Dormir, avant de mourir pour ne pas souffrir" (Jean Léonetti). Il n'est pas rare que la sédation offre aux familles l'occasion de se préparer à la perspective de la mort d'un proche. La Fédération protestante de France salue l'intention de soulager le patient, en phase terminale, de ses souffrances ou angoisses. Elle demeurera très vigilante afin que tout acte d'euthanasie, dont l'intention est foncièrement différente d'une sédation terminale, demeure interdit.

La Fédération protestante de France apprécie le fait que la loi charge le gouvernement de remettre au parlement un rapport annuel, à la fois sur l'application de la loi, mais aussi sur le développement des soins palliatifs. Elle encourage le gouvernement à développer sur l'ensemble du territoire l'offre et la formation initiale et continue aux soins palliatifs de même que leurs modalités.

Enfin, la Fédération protestante de France se dit prête à continuer à apporter sa contribution à ce nécessaire débat de société. Elle sera particulièrement attentive à la rédaction des décrets d'applications qu'appelle cette loi.

François Clavairoly, président de la Fédération protestante de France

PRISON

Les aumôniers : une solution miracle

Depuis quelques jours les aumôniers de prison semblent être la solution idéale pour résoudre les problèmes de société dont la montée en puissance des radicaux musulmans. A chaque attaque terroriste, le gouvernement promet d'augmenter le nombre d'aumôniers musulmans et pense que la rencontre avec un aumônier est susceptible d'empêcher les extrémistes de passer à l'acte ou d'éviter que, dans les prisons, l'on puisse se radicaliser. Cette attente de la solution miracle mérite quelques remarques.

Tout d'abord il est faux de dire que c'est l'Etat qui va embaucher les aumôniers puisque que c'est chaque religion qui propose la nomination d'aumôniers à l'Administration pénitentiaire qui, après enquête, donne ou refuse l'agrément. Depuis des années l'autorité religieuse musulmane a beaucoup de mal à recruter des aumôniers faute de candidats, de formation et d'avenir professionnel pour ceux qu'elle recruterait. Dire que l'Etat va recruter des aumôniers musulmans est un contresens puisqu'en aucun cas ces aumôniers sont fonctionnaires ou même agent contractuel de la fonction publique comme le sont les aumôniers d'hôpitaux, voire les aumôniers militaires qui sont totalement intégrés à l'armée avec grade et solde correspondants. L'état peut tout au plus augmenter le nombre de vacations qu'elle octroît au culte musulman sans aucune garantie que

cette augmentation se traduira par le recrutement de nouveaux aumôniers. Les vacations de l'Administration pénitentiaire n'offrant aucune couverture sociale elles ne peuvent être considérées comme un salaire et permettre à la personne d'en vivre.

Deuxième point, l'aumônerie est une tradition chrétienne qui répond à une injonction du Christ: "j'étais en prison et vous êtes venus me visiter (..) et dans la mesure où vous avez fait cela pour l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait" (Matthieu 25,). A la suite de cette parole des hommes et des femmes ont visité des prisonniers et l'aumônerie, en tant que telle, a été créée en 1619 lorsque St Vincent de Paul est nommé aumônier général des galères et fut donc le premier aumônier de prison à porter ce titre en France. Aucun pays musulman n'a aujourd'hui une institution comme l'aumônerie de prison; l'accompagnement des prisonniers ne raisonne pas du tout de la même manière en théologie musulmane qu'en théologie chrétienne. L'institution musulmane dans les pays occidentaux s'est peu à peu familiarisée avec les principes de l'aumônerie et en a épousé les formes et les pratiques mais sans en avoir l'arrière fond historique et textuel. Il faudra donc du temps pour que cette tradition soit intégrée dans la théologie musulmane.

Les aumôniers chrétiens sont naturellement les plus nombreux car, ne l'oublions pas, la messe était encore obligatoire dans les prisons en France jusqu'à la fin du XIXème siècle et l'aumônier catholique, jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, figurait parmi les personnages importants d'une prison avec le directeur et l'instituteur. Vouloir aujourd'hui comparer le nombre d'aumôniers chrétiens avec le nombre d'aumôniers musulmans relèvent de l'anachronisme et du contresens historique. N'oublions pas que la prison n'est pas née hier matin et, comme toute institution, elle est héritière d'une tradition historique qui la structure.

Les aumôniers chrétiens sont tous bénévoles et ne consacrent qu'une part de leur temps à cette activité. Les vacations versées par l'administration à certains d'entre eux sont mises en commun et servent à payer les frais de déplacement, les formations et à financer certaines aides sociales notamment pour les sortants de prison. Les aumôniers sont pour partie des prêtres et des pasteurs et pour une bonne part des laïcs de nos paroisses.

Ne faisons pas porter à l'aumônier plus qu'il ne peut et ne le rendons pas responsable des errements de quelques-uns et des faiblesses du système. L'aumônier est celui qui, jour après jour, va visiter les détenus pour les accompagner dans un chemin



spirituel, pour les aider à vivre leur culpabilité et leur enfermement, pour donner à chacun le sens de la responsabilité devant Dieu et devant les hommes. Il ne peut pas palier à l'échec de la famille, de l'école et de la société. L'aumônier est un travailleur de l'ombre, un petit porteur d'espoir et son travail ne peut se mesurer en terme d'efficacité.

Tous les aumôniers de toutes religions ont leur place en prison. Créons alors des occasions de rencontres entre les différentes aumôneries pour faire mentir ceux, parmi les extrémistes de tous bords, qui voudraient nous voir nous disputer et nous opposer. Donnons, à ceux qui sont tentés par la haine, l'image d'une fraternité possible. Inventons des lieux de dialogue, créons une journée inter-religieuse dans les prisons, partageons nos fêtes..., mais cessons une bataille de chiffres sclérosante qui donne l'impression qu'il faut que chacun défende ou augmente son pré carré d'aumônerie.

Pasteur Brice Deymié, aumônier national des prisons, Fédération protestante de France

PROTESTANTS DANS LA CARAÏBE

Haïti: un enjeu important pour le protestantisme dans les Caraïbes Date de publication: 27/05/2015

Le pasteur Jean-Pierre Anzala s'est rendu en Haïti fin avril/début mai 2015 pour assister à l'Assemblée Générale de la Fédération Protestante d'Haïti mais aussi pour poser les jalons de plusieurs projets.



Présentation

Jean-Pierre Anzala est pasteur de l'Eglise réformée de Guadeloupe et Martinique depuis 2011. Son mandat a été renouvelé pour un an supplémentaire, jusqu'en 2016. Il est ministre depuis huit ans de l'Église Protestante unie de France. Après un stage pastoral à Montauban, il a pris son premier poste à Brest, de 2007 à 2011. Le Défap lui a ensuite proposé son poste actuel.

Il est en outre envoyé comme aumônier régional des prisons de Guadeloupe, Guyane et Martinique.

Il vit en Guadeloupe avec sa femme, Elizabeth, et leurs trois garçons.

Pourquoi s'est-il rendu en Haïti?

En tant que délégué du Défap et de la Fédération Protestante de France pour la Guadeloupe, le pasteur Anzala a été envoyé en Haïti à l'initiative du secrétaire général du Défap, Bertrand Vergniol, afin d'assister, le 1er mai 2015, à l'Assemblée générale de la Fédération Protestante de Haïti, qui devait élire un nouveau Comité exécutif.

Quelles ont été les conclusions de cette Assemblée Générale ?

« Le Secrétariat Général de la Fédération Protestante de Haiti (FPH) informe qu'un nouveau Comité exécutif est élu à sa tête. La Cérémonie d'Investiture de ce nouveau Comité, dont le Rév. Pasteur Sylvain Exantus est le président réélu, se fera le dimanche 24 Mai 2015 (...) », indique le communiqué officiel. Le président sortant, qui s'était présenté pour un troisième mandat, a donc été réélu. Le vote a cependant été serré : seules 14 voix le séparaient de son challenger, le pasteur Wallière Pierre. Cela montre à la fois une volonté de continuité mais également de changement de la part des membres de la FPH.

Le pasteur Sylvain Exantus a contribué à établir la jeune Fédération Protestante de Haïti, qui représente différentes Églises protestantes locales. Son travail n'est pas terminé: la prochaine étape est de régionaliser la Fédération, car elle est aujourd'hui très concentrée à Port-au-Prince.

Impression à propos de cette Assemblée générale

Le pasteur Jean-Pierre Anzala a séjourné à Haïti du 28 avril au 2 mai 2015. Il a ressenti cette volonté de changement au sein de la

Fédération, changement que conduit désormais le président réélu mais de façon trop timide pour beaucoup, notamment en ce qui concerne la régionalisation de la FPH.

L'autre volonté d'évolution vient de la part des femmes : elles veulent se faire entendre dans une fédération qui était jusqu'à présent à 100 % masculine. En effet, pour la première fois, une femme, Mme Eugénia Romain, a été élue vice-présidente du Comité exécutif de la FPH. Dans ce mouvement évangélique, ce n'était pas évident : elle a dû prouver qu'elle était bien née sur place, car seuls les locaux peuvent être élus à des postes de responsabilité en Haïti. C'est une belle chose que cet événement, nous dit le pasteur Anzala. Il a d'ailleurs souligné, dans son intervention orale, le fait qu'au sein de sa propre Église c'est une femme est qui est présidente.

En outre, un rapport a été réalisé par l'Institut Haïtien de l'Enfance, qui souligne la diffusion du protestantisme dans le pays : évoqué lors de l'Assemblée Générale, il laisse apparaître que 53% des femmes et 45% des hommes se disent protestants.

À propos de la situation politique et sociale

Le pasteur était présent en Haïti il y a trois et deux ans. Il a vu le pays en ruines après le séisme de 2010. Aujourd'hui, il note un progrès considérable en termes de reconstruction et d'entretien des infrastructures.

Cependant, c'est un pays pauvre et on le voit. Le chômage est important et les injustices sociales parfois criantes. L'une des préoccupations importantes de la FPH est justement cette justice sociale car les écarts de richesse sont très importants, il n'existe pas de classe moyenne.

Quels étaient les objectifs de cette visite? L'objectif de la visite du pasteur en Haïti était de rentrer en contact avec la Fédéra-



tion mais aussi de rencontrer l'Assemblée Chrétienne Unie d'Haïti, qui est en lien avec l'Eglise Protestante de Guadeloupe. En effet, la France s'est engagée à lancer un programme d'accompagnement à l'éducation en Haïti, car c'est un très gros problème dans le pays. En effet, si la scolarité est gratuite, l'Etat ne peut prendre en charge que 12 % de la population. Les Églises interviennent donc largement en prenant en charge, comme le font également nombre d'organismes privés, l'enseignement.

L'Assemblée Chrétienne Unie d'Haïti possède une école à trois niveaux et un orphelinat. L'Église du pasteur Jean-Pierre Anzala a décidé d'aider ce programme d'enseignement : un protocole d'accord a été signé entre elle et la Fédération Protestante de Haïti. L'accompagnement sera financier mais aussi matériel si possible, l'idée étant d'établir plusieurs projets. En ce qui

ZOOM SUR HAÏTI

concerne l'orphelinat, l'association diaconale en Guadeloupe a décidé d'apporter son aide. Les projets seront soumis à la FPH pour leur donner plus de chance de réussite.

Le pasteur a aussi signé un accord de partenariat avec la FEPH (Fédération des Ecoles Protestantes d'Haïti) ayant pour but de favoriser l'accès des enfants haïtiens à l'éducation et d'œuvrer pour qu'elle soit de qualité. L'école mixte Yahvé Shamma de l'Assemblée Chrétienne Unie d'Haïti en sera la première bénéficiaire.

Enfin, une collaboration est envisagée dans



toute la région Caraïbes car elle possède une langue et une culture commune : le souhait est de développer les relations inter-protestantes dans la région, et cela passe beaucoup par Haïti.

Il faut savoir que la culture catholique est forte dans cette région, raison pour laquelle il est nécessaire de s'unir pour communiquer sur le protestantisme.

Source: http://www.defap.fr/activitesinternationales

CALCUL ET MORALE

TOURNER LES PAGES

de Caroline Oudin-Bastide et Philippe Steiner Albin Michel 203 page 24 €

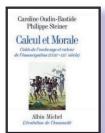
Le 10 mai dernier, le Président de la République François Hollande inaugurait à Pointe à Pitre un mémorial dédié à l'histoire de l'esclavage. A cette occasion, certaines associations rappelèrent qu'elles réclamaient une indemnisation pour les descendants des déportés d' Afrique, soulignant que les propriétaires esclavagistes avaient été indemnisés lors de l'abolition de la servitude. Rappelons au passage que l'indépendance a également un coût, Haïti ayant du payer à la France, pour ne plus être une colonie, depuis le règne de Charles X jusqu'aux années 1970 une somme de 150 millions de francs or ramenée à 90 millions par Louis Philippe !!!

L'émancipation des esclaves a fait l'objet de débats aux XVIIIème et XIXème siècle mê-

lant CALCUL ET MO-RALE.

Comment évaluer le prix du travail servile.

Ces points sont quelquesuns de ceux abordés dans cet ouvrage passionnant qui paraît au même mo-



ment qu'une étude du Code Noir faisant polémique et qui fut chroniqué récemment icimême.

Françoise Roland: A L' ECOUTE DES LIVRES chaque mercredi à 18h30 sur Radio Massabielle. (97.8 Mhz) et sur son blog: http://www.bloghotel.org/ alecoutedeslivres/



Projet immobilier.

l'implantation du brsbythère a été faite le 17 juin sur le terrain préalablement mis a nu



CE QUE FANNY VEUT

TOURNER LES PAGES

Née à Montmartre à la fin du dix-neuvième siècle, Fanny n'a qu'une ambition : sortir de la condition ouvrière dont ellle est issue. Après un mariage dont elle va avoir deux enfants, elle devient nourrice dans les beaux quartiers grâce à un amant, un aristrocrate cynique. Mais son désir et de devenir la femme d'un médecin hospitalier qui a assisté sa mère lors de ses derniers jours. Cependant, celui-ci a déjà une épouse et un bébé. Mais CE QUE FANNY VEUT... Ce roman est l'histoire d'un Rastignac en jupons. Fanny a vécu toute son enfance dans la misère et il peut paraître légitime de changer d'existence. Des ateliers de peintres de la Butte aux hôtels particuliers de la Plaine Monceau, le chemin est long et semé d'em-

bûches. Un roman mêlant riches et pauvres, maîtres et domestiques, dans un chassé-croisé sur fond de Belle Epoque. CE QUE FANNY VEUT... de Karine Lebert Presses de la Cité 318 pages 20 € -



Françoise Roland: A L' ECOUTE DES LIVRES chaque mercredi à 18h30 sur Radio Massabielle. (97.8 Mhz) et sur son blog: http://www.bloghotel.org/ alecoutedeslivres/



A la salle St Dominique à Petit Pérou

Les cultes

ont lieu les $2^{\text{èmes}}$, $4^{\text{èmes}}$ et $5^{\text{ème}}$ dimanche à 10^{H} aux dates suivantes :

- dimanche 12 juillet
- dimanche 26 juillet
- dimanche 13 septembre :
- culte de rentrée
- dimanche 27 septembre:
 culte débat avec le professeur
 Jf Niort
- dimanche 11 octobre
- dimanche 25 ocotbre

Les cultes brunch seront annoncés lors du culte

La chorale

Elle n'a pas d'activité régulière pour le moment, mais s'organise pour des cultes particuliers.

A noter dès

maintenant dans nos

agendas

L'école biblique et Eveil à la foi

Chaque dimanche pendant le culte. Reprise en septembre

Catéchèse ados

Le catéchisme a normalement lieu une fois par mois, le 4ème dimanche du mois de la manière suivante : participation au culte, repas en commun et "travail" jusqu'à 14h30.

Reprise en septembre

Conseil presbytéral

à 18h à la chapelle Se réunit une fois par mois annoncé lors des cultes et sur le site internet

Les études bibliques

GUADELOUPE

Mensuelles : 2 eme lundi du mois, 18h00 au Temple

Service diaconie:

Responsable Lydia Mondor 0590 82 96 87 Une boîte aux lettres est mise à disposition

à la fin des cultes pour y déposer vos dons et alimenter le fonds Jean-Pierre Barlet. L'objectif est de pouvoir venir en aide aux démunis.

Pour les autres actions diaconales, c'est l'association Men a lèspwa qui conduit les projets.

Bibliothèque:

La liste à jour vous attend sur le site : http://www.protestants-caraibes.org

- Culte de rentrée :

dimanche 13 septembre

- Culte débat avec le professeur JF Niort :

dimanche 27 septembre



lls ont lieu les 1°, 3ème et 5ème dimanches à 10 h aux dates suivantes

- 5 juillet
- 19 juillet
- 6 septembre : Culte de rentrée
- 20 septembre
- 4 octobre
- 18 octobre

Les cultes pain au beurre et chocolat seront annoncés lors du culte

Répétitions de chants

Elles ont lieu tous les 3ème dimanches du mois à 9H4O. C'est un moment important qui nous permet d'apprendre de nouveaux chants, mais aussi d'apprendre des voix et de préparer des chants pour enrichir notre louange.

Pour les enfants et les jeunes

L'école biblique

Elle concerne les enfants à partir de 6 ans et a lieu le 3ème dimanche pendant le culte. Reprise en septembre

Le catéchisme

Il a lieu normalement le 3°° samedi du mois de 9°° 00 à 11°° 00 à Plateau Fabre. Il concerne les enfants à partir de 11 ans. Reprise en septembre Pour les jeunes et les adultes

Les études bibliques

Reprise en septembre Mensuelles : 1er dimanche du mois, à 9h00 avant le culte.

Le pot fraternel

Comme vous le savez, la sortie du culte est l'occasion de se rencontrer autour d'un verre préparé par l'une des familles. Merci de vous inscrire auprès de la présidente. Ou directement sur le planning à la salle de culte.



https://www.facebook.com/EPUAG

Prière-Méditation

Que l'Afrique te connaisse, Seigneur Dieu Toi, le chef de tous ces grands chefs, Toi, le père de tous ces anciens, Toi, la sagesse des sages. Donne à chaque peuple et à chaque tribu, De te chercher, de te connaître, De savoir que tu es le seul Dieu véritable. Que le monde te connaisse, toi, le vrai Dieu. Qu'ils te connaissent

Les hommes de l'Afrique et ceux du monde entier.

Afin que tu sois enfin le Dieu qui n'appartient à personne

Et qu'aucune civilisation ne saurait coloniser, Afin que les religions ne soient plus des tours d'ivoire commodes.

Sois connu

Afin que tes messagers sachent

Que tu les as précédés

Et que tu es à l'oeuvre dans toutes les cultures. Que l'homme ne s'érige plus en dieu pour l'homme.

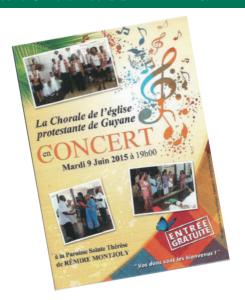
Pour que la croix ne soit plus un bijou Et la souffrance un blasphème.

Afin que soit enfin entonné le chant funèbre de tout mépris et de toute supériorité

Et que batte la frénésie du tam-tam de la fraternité retrouvée,

Communion de l'homme à la feuille qui vibre, De l'homme au murmure d'amour de l'homme, De l'homme à la totalité que nous entrevoyons

Mais que seul tu es éternellement. Prière camerounaise



Mot du Trésor

Attention! Depuis que nous éditons nous-mêmes les recus fiscaux, merci de ne plus émettre de chèques à l'ordre de : DEFAP-Guyane.

Dorénavant les chèques sont à émettre à l'ordre de notre église : EPG ou Église protestante de Guyane.

Merci!



AGENDA

- Culte tous les dimanches : de 10h à 11h15 suivi d'un verre de l'amitié à la chapelle Ste Thérèse à Remire-Montjoly
- Culte de Sainte Cène : 1^{er} dimanche du mois célébré par l'aumônier militaire Pascal Trunck
- Culte des enfants : deux fois par mois : 2 ème et 4 ème dimanche
- Répétition de la chorale : le samedi à 17h30
- Office de prière (selon Taizé) : Tous les 2èmes mardis de 19h à 19h45
- Rando'paroissiale: Tous les 1ers samedis du mois 8h00 Sentier Loyola à Remire-Montjoly

A noter dès maintenant dans nos agendas

Dimanche 28 juin à 1 0h00. Culte à Remire Culte à St Laurent d

Dimanche 5 juillet, Repas p P.A.F.: 12 € à l'ordre de l'EP



Histoire et Théologie des premiers conciles œcuméniques (325-787) Les fondations de la doctrine chrétienne

Le professeur Jacques-Noël Pérès viendra animer ce séminaire qui se tiendra à l'église protestante du nazaréen. P.A.F. : 50 € par personne. Inscriptions et informations jusqu'au 10 juin au 0694144628.

Ne pas hésiter à consulter le site :

www.facebook.com/egliseprotestanteguyane Site de l'ERG: http://egliseguyane.wix.com/epdg



Adresses utiles de Guadeloupe



Adresses utiles de Martinique



Adresses utiles de Guyane

Pasteur : Mr Jean-Pierre ANZALA Chemin de Boisvin - 97111 MORNE À L'EAU Tél/Fax : 05 90 92 16 58 - Tél. Port. : 06 90 63 05 52

email : ¡panzala@gmail.fr

Site: www.protestants-caraibes.org

Présidente : Madame Marie-Laure ABINNE Tél port.: 06 90 49 81 55 email : epr-guadeloupe@ protestants.org

Lieu de culte :

Chez les Sœurs St Dominique Rue des finances Petit Pérou • Abymes

Trésorier : Steven REY

Dons nominatifs : Chèques à l'ordre de : Eglise Protestante Réformée de Guadeloupe (Pensez aux dons mensuels) Président : Mr Jean-Dominique LAPORTE Tél port. : 0696 35 68 75

email:

jeando-laporte@orange.fr

Lieu de culte:

rue Plateau Fabre 97200 FORT DE FRANCE

Trésorière: Mme Hanitra ANDRIANA SOLO Tél port.: 0696 51 41 16 email:

marainako@yahoo.fr

Vous pouvez aider financièrement l'église. Vos dons ouvrent droit à déduction fiscale. Ils peuvent être effectués par tout moyen ou par virement direct sur le compte :

BNP CLUNY 13088 09101 07026300036 50

Pasteur:

Mr Dominique CALLA Rés.« Les Universiades » -Bât. D, Appt. 141 10, av. de l'université Harvard 97300 Cayenne Tél.: 05 94 31 15 42 06 94 14 46 28

Mél.: dominique calla@

hotmail.fr

Présidente:

Madame Monica RAZAFIMAHATRATRA email:

tombolahym@yahoo.fr

Lieu de culte :

Chapelle Sainte Thérèse Av. du Mal de Lattre de Tassigny 97354 Remire-Montjoly

Trésorier: Mr F. ROMAN Tél port.: 0694 91 53 76 1640 Rte Des Plages, 11 lot Clos des Plages 97354 Remire Montjoly

L'Eglise ne vit que de vos dons. Pour les dons nominatifs (droit à déductions fiscales) vous pouvez adresser vos chèques à l'ordre de : "EPG ou Eglise Protestante de Guyane".